

cas et de s'abstenir dans d'autres qui peuvent être tout aussi méritants. J'espère être en mesure, d'ici à la prochaine session, de prendre en main toute la question du traitement de ces juges autres que les juges des tribunaux supérieurs.

Un des motifs qui m'ont le plus engagé à tenter un effort pour éviter la nécessité de doubler le nombre des juges de la cour de circuit de Montréal, c'est que cela pouvait faciliter l'augmentation du traitement des juges actuels.

Division des mines, recherches relatives aux dépôts de minerais; tourbières, etc., \$75,000.

M. GRAHAM: A quel degré de perfection les essais du Gouvernement ont-ils amené la fabrication au Canada de la tourbe au point de vue de son utilisation comme combustible pouvant faire l'objet d'un commerce?

M. NANTEL (ministre du Revenu de l'Intérieur): Le but du Gouvernement est de faire la démonstration de la valeur de ce combustible en étudiant et délimitant les sols tourbeux.

M. GRAHAM: La difficulté, si je ne me trompe, pour en faire un article de commerce, est de le dessécher. Le pays a intérêt à savoir jusqu'à quel point le problème a été résolu. La tourbe peut-elle se fabriquer au Canada en quantité suffisante et à des prix qui permettent au public de s'en servir couramment et d'y avoir recours au cas de rareté des autres combustibles?

M. NANTEL: Cet important et difficile problème n'est pas encore résolu, mais nous espérons y arriver. C'est un produit fort recherché, mais qui, malheureusement coûte trop cher. Si nous pouvons réduire le coût de ce combustible, ce sera une belle industrie.

M. PROULX: J'ai vu l'autre jour dans un journal de cette ville que le Gouvernement avait cédé à des particuliers son exploitation d'Alfred, dans mon comté. Est-ce le cas?

M. NANTEL: Non, il n'y a absolument rien de vrai là-dedans.

M. PROULX: Quel est ce M. Schuttleworth dont j'ai entendu parler? J'ai appris l'autre jour qu'il s'appropriait à exploiter la tourbière cette année.

M. NANTEL: M. Schuttleworth a eu du Gouvernement l'autorisation d'exploiter une certaine partie de la tourbière et, cela, dans le but d'expérimenter un procédé de fabrication de ce combustible. Il travaille à part, ayant eu la permission d'installer ses appareils dans la tourbière appartenant au Gouvernement.

M. DEVLIN: L'honorable ministre pense-t-il que le Gouvernement serait cette année en meilleure position qu'il ne l'était l'année

dernière de fournir de la tourbe? Je sais que des citoyens de Hull ont demandé l'année dernière inutilement à avoir de cette tourbe, et j'ai appris qu'on la cédait en grande partie à des marchands d'Ottawa qui la vendent à des prix comparativement très élevés.

M. NANTEL: On me dit que le Gouvernement espère cette année produire une beaucoup plus grande quantité de ce combustible—près de 8,000 tonnes.

M. LEMIEUX: Est-ce que les employés qui sont ici sont en état de dire au ministre s'il existe dans la province de Québec des gisements de tourbe tant soit peu considérables?

M. NANTEL: Ils ne sont pas en mesure de me renseigner directement sur ce point, mais ils me disent qu'il y en a beaucoup.

M. LEMIEUX: A-t-on fait des essais à Matane?

M. NANTEL: Non.

M. GRAHAM: Combien de combustible a-t-il été manufacturé et vendu l'année dernière par le Gouvernement?

M. NANTEL: 881 tonnes, à \$3.50 la tonne.

M. GRAHAM: Est-ce que ce combustible a été vendu à des marchands de cette ville?

M. NANTEL: Il en a été vendu dans la ville 424 tonnes par MM. Barrett Frères.

Appareils et outillage, appointements d'inspecteurs, d'un chimiste, d'un machiniste, d'employés de bureau, et frais de voyage relativement à études sur la fabrication et l'emmagasinage d'explosifs en Canada, \$53,300.

M. NANTEL: Je propose que cet item soit réduit à \$5,000. Ceci se rapporte aux recherches relatives à la fabrication et à l'emmagasinage des explosifs au Canada. Comme il n'a pas encore été érigé de bâtiments convenables pour ce travail et vu l'absence de toute loi spéciale sur les explosifs, il est jugé nécessaire de réduire ce crédit au chiffre mentionné.

M. BELAND: C'est très bien.

M. MURPHY: Le ministère veut-il bien nous dire quelles expériences l'on fait dans cette maison qu'il y a près de la voie du Canada-Atlantique dans l'ouest d'Ottawa?

M. NANTEL: Il se fait là des expériences relatives à l'emploi de la tourbe pour produire la force.

Explorations et études au Canada, y compris de études ethnologiques, archéologiques et rémunération de géologues, auxiliaires, dessinateurs et autres, \$142,000.

M. LEMIEUX: Je crois savoir que M. Sauvaille fait de la traduction au musée géologique.